



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 06/06/2024

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Achat de deux mini-bennes à ordures ménagères – demande de subvention

Délibération n° 24 05 03

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vingt-quatre mai deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Messieurs Alain Michellis, Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Pierre Donadey par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Christine Beille-Tourscher par Monsieur Christian Dragoni, Madame Michèle Maurel par Monsieur Francis Tujague, Madame Nicole Colombo par Monsieur Armand Gasiglia.

Absente : Madame Sandrine Barralis

Monsieur Jean-Claude Vallauri a été nommé secrétaire de séance

Vu le budget primitif principal 2024 de la Communauté de Communes,

Considérant qu'un achat de deux mini-bennes à ordures ménagères sont indispensables au bon fonctionnement du service de la collecte des déchets,

Considérant que ces achats sont imposés par un récent sinistre d'une part et par la vétusté des véhicules affectés à la compétence déchets d'autre part,

Considérant le coût total de 141 030,43 € HT.

Monsieur Francis TUJAGUE, Vice-président en charge du personnel communautaire et des finances, propose le plan de financement suivant :

- Subvention Etat (FNADT) : 56 412,17 € (40 %),
- Subvention Département : 49 360,65 € (35 %),
- Autofinancement : 35 257,61 € (25 %).

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Francis TUJAGUE, 1^{er} Vice-président, après en avoir délibéré,

- **Autorise** le Président à solliciter de l'Etat au titre du FNADT une subvention de 56 412,17 €, soit 40 % du montant de l'opération d'achat de deux mini-bennes à ordures ménagères,
- **Autorise** le Président à solliciter du Département une subvention de 49 360,65 €, soit 35 % du montant de l'opération d'achat de deux mini-bennes à ordures ménagères,
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 27

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
J-C VALLAURI**

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**